



Norois

Environnement, aménagement, société

255 | 2020

Vins, vignobles et viticultures atlantiques (volume 2)

Introduction – Vins, vignobles et viticultures atlantiques : quelles trajectoires contemporaines ?

Volume 2, n° 255

Wines, vineyards and atlantic viticulture. Towards contemporary trajectories?

Volume 2, n° 255

Éric Rouvellac



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/norois/9728>

DOI : 10.4000/norois.9728

ISSN : 1760-8546

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2020

Pagination : 7-9

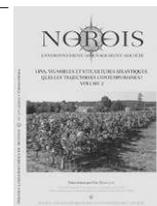
ISBN : 978-2-7535-8214-9

ISSN : 0029-182X

Référence électronique

Éric Rouvellac, « Introduction – Vins, vignobles et viticultures atlantiques : quelles trajectoires contemporaines ? », *Norois* [En ligne], 255 | 2020, mis en ligne le 10 décembre 2020, consulté le 17 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/norois/9728> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.9728>

© Tous droits réservés



Introduction – Vins, vignobles et viticultures atlantiques. Quelles trajectoires contemporaines ?

Volume 2, n° 255

*Introduction – Wines, vineyards and atlantic viticulture.
Towards contemporary trajectories?*

Éric ROUVELLAC

Université de Limoges, GEOLAB, 39E Rue Camille-Guérin, 87036 LIMOGES Cedex, France
(eric.rouvellac@unilim.fr)

Par les débouchés portuaires et commerciaux importants à travers l'histoire qu'ils proposent, les vignobles et les vins tiennent une part importante dans l'histoire, la géographie et l'économie des franges atlantiques. L'identité des vignobles atlantiques s'est forgée à travers les bassins versants d'approvisionnement des ports atlantiques, vers les marchés anglais et hollandais. Des vignobles dans le périmètre atlantique (Bordelais, Sud-Ouest, Loire...), se sont alors constitués au fil des siècles, proches des exutoires fluviaux, et constituent aujourd'hui des territoires et productions patrimoniaux reconnus à travers des labellisations.

C'est aussi à travers cette histoire du vin qui se mêle à celle de la navigation commerciale que les îles atlantiques ont connu la viticulture. Elles essayent à présent de profiter de l'identité insulaire pour la projeter sur celle de leurs vins, et créer ainsi un effet de niche qui attire le touriste et l'amateur. Cet aspect confère de nouvelles dynamiques à ces vignobles insulaires, une forme de re-territorialisa-

tion que tous les vignobles atlantiques, littoraux ou plus à l'intérieur des terres, aimeraient mieux identifier pour mieux exister, comme par exemple les vignobles du Sud-Ouest avec le Bergeracois, face au géant bordelais.

Ce sont ces questions d'identité, de territoire et de patrimoine de la vigne et du vin que se propose d'aborder ce second numéro thématique, consacré aux vins, vignobles et viticultures atlantiques avec pour premier questionnement : existe-t-il une identité des vignobles atlantiques ? F. Legouy nous propose une réflexion à l'échelle de la France et G. Berche à l'échelle d'un groupe d'appellations du Sud-Ouest de la France, celles de Bergerac.

Les vignobles atlantiques tirent leur identité des zones d'approvisionnement des ports de Nantes, Bordeaux, Bayonne, et principalement Porto pour la péninsule ibérique. Ceci a même forgé des pratiques de vinifications qui ont été mises au point pour mieux conserver le liquide, comme le mutage popularisé à partir du XIII^e siècle. Ces vignobles se

sont forgé une image plus ou moins affirmée dans le contexte de construction des appellations post-phylloxériques au XX^e siècle, avec de grandes différences de tailles et de réputations. Comment comparer Bordeaux et des vignobles devenus régionaux, voire locaux, comme Cahors dans Lot, Fronton dans la Haute-Garonne, ou Marcillac dans l'Aveyron ? D'une homogénéité commerciale et historique est née une hétérogénéité d'appellations, de terroirs et de territoires. Il s'agit alors de montrer comment chacune de ces appellations peut compter sur des aspects patrimoniaux et ampélographiques particuliers.

Au milieu de la production vinicole, il faut souligner la persistance des pratiques de distillations, elles aussi liées en grande partie à la navigation, pour fournir de l'alcool aux marins, pour conserver des aliments, pour le commerce, pour muter le vin comme nous l'avons déjà écrit. Armagnac et Cognac restent les représentants multi séculaires de cette tradition, dont les produits éponymes sont surtout tournés vers l'exportation, avec une valorisation qui est parmi les plus fortes des vins et spiritueux français, ce qui permet de concentrer plus de plus de 40 % des surfaces viticoles et des revenus de l'exportation, pour 32 % des volumes exportés dans les vignobles atlantiques français, comme le souligne F. Legouy.

Cette recherche d'identité des vignobles atlantiques anime les propos de G. Berche à propos du plus grand vignoble du Sud-Ouest (hors Bordelais), celui de Bergerac. Ayant longtemps communiqué comme « l'autre grand vignoble d'Aquitaine » pour essayer de se démarquer de son puissant voisin girondin, Bergerac demeure trop proche géographiquement et ampélographiquement, (les cépages de Bergerac sont les mêmes que pour les vins de Bordeaux), pour s'individualiser vraiment. Bergerac hésite également à se rapprocher de l'image des vins du Sud-Ouest, trop souvent vus comme balkanisés dans de petites appellations avec des produits très typiques. Néanmoins, l'engouement pour le local et les circuits courts a quelque peu changé la donne ces dernières années, et actuellement le vignoble de Bergerac semble pencher plutôt vers la recherche d'une identité plus axée sur le modèle Sud-Ouest, (cultivant des atouts propres, patrimoniaux et locaux), qu'une identité la comparant au Bordelais, plus tourné vers l'atlantique au final.

En revanche, les îles du périmètre atlantique n'ont pas de problème pour communiquer sur leur identité et la relier au vin ; l'isolement, même relatif, ceinturé d'eau les caractérise. Pour comprendre comment s'allie avec succès milieu insulaire, vitiviniculture, patrimonialisation et identité nous pouvons faire une incursion rapide en Méditerranée. Il suffit par exemple de regarder le vignoble corse et ses cépages endémiques, l'île de Pantelleria entre Italie et Tunisie qui mélange son image insulaire à celle de Carole Bouquet, actrice ayant investi dans le vignoble de Serraglia, ou bien les ceps caractéristiques en forme de corbeilles pour lutter contre la sécheresse et le vent dans l'île grecque de Santorin. Sur les pourtours atlantiques la plus emblématique reste sans doute l'île de Lanzarote, dans l'archipel des Canaries, avec le feuillage vert des vignes qui contraste sur les sables volcaniques noirs, chaque cep emmuré dans un demi-cercle de pierre pour le protéger du vent. L'insularité, la viticulture, les paysages qui en découlent deviennent prétextes à création d'identité et de patrimoine, favorisant le tourisme et l'œnotourisme. Au point que le poids des représentations autour de l'île, croisé à l'argumentaire de migration de la vigne vers le nord de sa limite actuelle à cause du réchauffement climatique, peut donner lieu à des situations particulières. Actuellement existe un projet de plantation de 7 ha de vigne avec 70 000 bouteilles par an de production à Belle-Île-en-Mer dans la Morbihan. Cette initiative, « Les vignes de Kerdonis », portée par un homme d'affaires lyonnais, est combattue par un collectif « La bruyère vagabonde », qui dénonce le projet d'implantation dans une zone classée Natura 2000. Elle argumente sur une perte de biodiversité, des besoins importants en eau, l'hostilité du climat maritime mais aussi sur le non-respect des usages locaux de l'agriculture. L'association accuse les concepteurs d'agir pour « des raisons marketing », l'île fournissant une image patrimoniale et identitaire encore une fois, particulière.

C'est sur ces thèmes que N. Bedrani et A. Landré nous entraînent avec Oléron, 6 000 ha de vigne avant le phylloxéra, soit un tiers de l'île, 750 ha aujourd'hui. Le territoire doit composer avec l'affluence touristique, la forte concurrence foncière et la relation, certes éloignée, de Cognac dont les vignes oléronaises dépendent encore en termes de débouchés. Communiquer sur la singularité insulaire permet de mettre en avant les terroirs d'Oléron,



la particularité de ses produits, vitivinicoles ou pas, et par conséquent d'argumenter pour protéger de ces espaces convoités par les investisseurs immobiliers et balnéaires. Le vignoble des Açores rencontre les mêmes défis selon L. Marrou. Comme à Oléron la viticulture y est très ancienne et répandue, très concurrencée par le tourisme et les productions de vins européens, ici plutôt à partir de la fin du xx^e siècle. C'est en jouant les cartes de la patrimonialisation avec un tourisme plus responsable, de la qualité retrouvée de vins locaux que les açoriens valorisent leur vignoble. Comme à Lanzarote ils profitent des pierres noires volcaniques pour en construire des murets, ici rectangulaires, qui protègent du vent de petites parcelles de vigne.

Enfin, le changement climatique reste un sujet très prégnant pour le milieu vitivinicole, un enjeu majeur comme le soulignent J.-M. Touzard *et alii* dans leur contribution. Cet aspect d'une éventuelle re-territorialisation des vignobles est une des évolutions à envisager dans les décennies ou siècles

futurs, et les auteurs nous proposent d'en rendre compte à partir d'un forum qu'ils ont organisé avec des acteurs de la filière vitivinicole dans le Val de Loire, pour élaborer des scénarios prospectifs liés au changement climatique, et ainsi réfléchir aux stratégies à mettre en place. Pourtant, penser une relocalisation des vignobles au nord de la limite actuelle de la culture de la vigne donnant des raisins de qualité, (au nord de la Bretagne et de l'Île de France), serait trop simple car le réchauffement va d'abord affecter des vignobles existants qu'il faudra adapter, en changeant le style de vin, ou les porte-greffes, ou les cépages... Si des régions plus septentrionales, ou montagneuses, dans l'ambiance océanique atlantique, sont plantées en masse dans un futur proche (Bretagne, Angleterre, ou la Creuse au cœur du Limousin), il faudra aussi trouver un marché pour ces vins-là, car la viticulture ne disparaîtra pas d'un seul coup dans les régions où elle est établie depuis des siècles, dans des conditions où l'économie prime sur le climat, fut-il devenu moins propice.

